

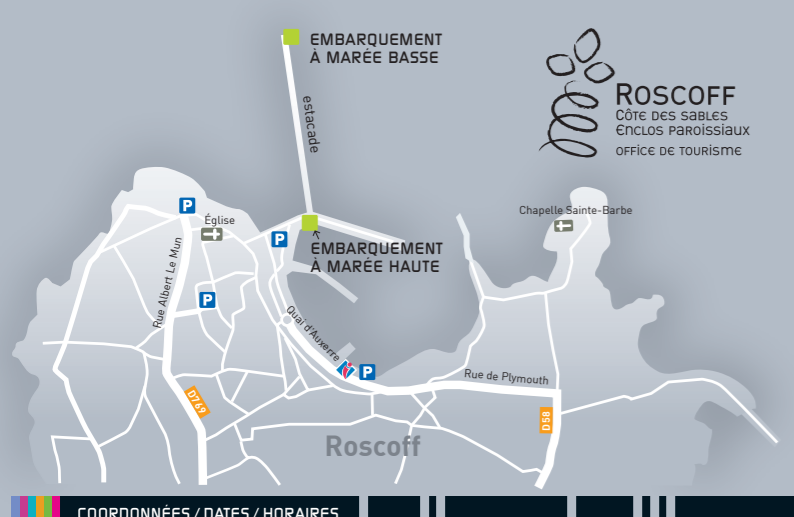


CARTE DE L'ÎLE DE BATZ

ENEZ-VAZ

MAP OF ÎLE DE BATZ

COMMERCES, SERVICES ET CIRCUITS PÉDESTRES



ACCUEIL TOURISTIQUE

Le débarcadère, 29253 Île-de-Batz
 tél. 02 98 61 75 70 e-mail: info-iledebatz@roscoff-tourisme.com
 www.iledebatz.com www.roscoff-tourisme.com

LES HORAIRES DES TRAVERSÉES

Du 15 octobre au 31 mars
 Départ de Roscoff : 8h30*-10h-11h30-13h30-15h30-16h30-17h30-18h30
 Départ de l'île de Batz : 7h45*-9h-10h30-12h45-14h-16h-17h-18h
 *annulés dimanche et jours fériés

Du 1^{er} avril au 30 juin et du 1^{er} septembre au 14 octobre

Départ de Roscoff : 8h30-10h-11h-12h-13h30-14h30-15h30-16h30-17h20-18h-19h
 Départ de l'île de Batz : 7h45-9h-10h30-11h20-13h-14h-15h-16h-17h-17h45-18h30

Du 1^{er} juillet au 31 août

Départ de Roscoff : de 8h à 20h toutes les ½ heures
 Départ de l'île de Batz : de 7h30 à 19h30 toutes les 1/2 heures

Attention ! En cas de forts coefficients de marées au delà de 100, certains horaires peuvent être modifiés, se renseigner auprès des compagnies maritimes.



© V-2021 LE DESIGN STUDIO - michel.acquitter 06 79 24 41 14 - Photo: CV - L.A. - Maire Île de Batz / J. d'Angelo, photos illustrations sur carte: A. Chénat - DR - impressions: imprimerie de Bretagne - www.roscoff-tourisme.com



⚠ il n'y a plus de distributeur de billet

LES SERVICES

- A** Accueil Touristique - 02 98 61 75 70 - @
- B** Mairie - 02 98 61 77 76
- C** Médiathèque - 02 98 61 77 98
- D** La Poste - 02 98 61 76 46
- I** Transport de fret-barge François-André - 02 98 61 75 40
 Taxi, la navette de Batz* - 07 68 28 41 19

LES URGENCES

- Pompiers - 18**
- SAMU - 15**
- Gendarmerie - 17**
- Cross - 02 98 89 31 31 ou 196** (depuis un portable)
- Sémaphore - 02 98 61 76 06**
- Urgences européennes - 112**
- E** Défibrillateur situé à l'extérieur de la salle Ker Anna

Les îles du Ponant méritent qu'on les respecte, pour les retrouver toujours aussi belles et accueillantes. Voici quelques conseils pour préparer votre visite :

LES GESTES NATURE

- ▶ Sur une île, nous sommes tous dans le même bateau. L'eau et l'énergie sont rares : soyons économes, et n'hésitez pas à discuter avec les îliens pour qu'ils vous expliquent leur mode de vie.
- ▶ Nos plages sont vivantes, une plage propre n'est pas un désert de sable : les algues déposées par la marée ne sont pas des déchets. En respectant cet écosystème naturel, nous luttons contre l'appauvrissement de la biodiversité. Veillons à ce que nos déchets ne se mêlent pas aux algues échouées.
- ▶ L'insularité complique la gestion des déchets : dans la mesure du possible, pensons à les ramener sur le continent après une visite à la journée, ou de les déposer dans les poubelles ou dans les points de tri.

LA FAUNE ET LA FLORE

- ▶ Les dunes sont vulnérables, c'est pourquoi toute circulation y est interdite. À pied, ne sortons pas des sentiers.
- ▶ Les fleurs de l'île sont fragiles et précieuses : ne les cueillons pas, elles sont plus belles dans la nature.
- ▶ Certains animaux protégés vivent sur les îles : ne les capturons pas, ils sont nécessaires à leur écosystème.

ATTENTION !

- ▶ Pour la tranquillité de tous, les chiens doivent être tenus en laisse.
- ▶ Pêcheurs à pied, respectez la taille minimum de vos prises et replacez, dans le bon sens, les cailloux que vous avez retournés.
- ▶ Pour des raisons de sécurité, les feux sont interdits sur l'île.

LA SANTÉ

- F** Médecin - 02 98 61 79 79
- Infirmiers** - 06 87 83 01 04

DIVERS

- G** Collège **H** École **J** Canot de sauvetage - SNSM
- K** Aire de jeu « Le Jardin d'Hélène »

LES COMMERCES & LA RESTAURATION RAPIDE

- 1** Locations de vélos en été
- 5** **Chez Dany** - souvenirs, vêtements, articles de plage, dépôt de gaz - 02 98 61 76 65 / 06 23 65 54 60
- 6** **Le Petit Vénoc** - bar, tabac, presse, dépôt de gaz, FDJ - 02 98 61 76 34 - @
- 7** **Micro-brasserie** - vente de bière de l'île de Batz
- 9** **Chez Thérèse** - alimentation, bar, sandwiches, formules, "Le Télégramme", souvenirs, articles de plage et de pêche, point argent, livraison à domicile - tél/fax : 02 98 61 78 58
- 11** **8 à huit** - alimentation, dépôt de pain - 02 98 61 78 79
- 14** **L'île à l'eau** - atelier/galerie. Vente de tableaux, cartes postales, magnets. Vente d'artisanat burkinabé - 06 38 03 52 98
- 15** **Ganic** - expo atelier/peinture - 06 89 95 29 53

SE RESTAURER

- 2** Les Herbes Folles* - 02 98 61 78 28
 Le Bigorneau Langoureux* - 02 98 61 78 28
- 3** **La Cassonade** - crêperie, bar, glacier - 02 98 61 75 25 - @
- 4** **Penn ar Batz (PAB)** - pub breton, crêperie, restaurant - 02 98 61 79 31 - @
- 6** **Le Petit Vénoc** - brasserie, pizzeria, bar - 02 98 61 76 34 - @
- 8** **Bar du Port** - bar, brasserie, restaurant, glacier - 02 98 19 98 52 - @
- 10** **La Crêperie du Phare** - bar, crêperie, restaurant, moules frites - 02 98 61 75 93
- 12** **Le Pesked** - bar, restauration - 02 98 61 76 76 - @
- 13** **Le Gortozen Café** - restaurant, bar, glacier, salon de thé, panini, sandwich, service continu - 02 98 68 30 28 - @

LES HÉBERGEMENTS

une liste des possibilités d'hébergements est disponible à l'accueil touristique 02 98 61 75 70 et sur www.iledebatz.com ou www.roscoff-tourisme.com

LES COMPAGNIES MARITIMES

Hors saison les billets sont à prendre à bord des bateaux. Toute l'année un service de traversées régulières est assuré par **Les vedettes de l'île de Batz** 07 62 61 12 12
 vedettesiledebatz@gmail.com

* non partenaire de l'office de tourisme

ÎLE DE BATZ, ESCALE NATURE

L'île de Batz compte 457 habitants (insee 2017), une école, un collège et tous les services nécessaires. La vie s'articule autour de trois secteurs d'activités : l'agriculture, la pêche, les services, plusieurs commerces et quelques artisans. L'île a su s'ouvrir au tourisme, sans pour autant perdre de son identité.

Une quinzaine d'exploitations agricoles, biologiques traditionnelles, cultivent environ 170 ha. La terre est toujours enrichie par les algues, un fertilisant naturel. La douceur du climat de l'île et la quasi-absence de gel garantissent une production primeur.



La flottille de pêche, se compose d'une dizaine de bateaux spécialisés dans la pêche côtière. Trois goémoniers, véritables jardiniers des mers, récoltent les algues (laminaires) autour de l'île.

Par ailleurs, l'île offre une incroyable diversité d'espaces naturels : massifs dunaires, plages de sables fins, côtes rocheuses, landes et zones humides se succèdent tout au long du littoral. Que vous suiviez les sentiers côtiers ou que vous vous engagiez à l'intérieur de l'île, nulle crainte de vous perdre, puisque tous les chemins mènent à la mer et donc forcément au port.

Plus qu'un lieu de visite, l'île de Batz vous offre la possibilité, toute l'année, d'une escale riche de découvertes et de rencontres authentiques.



LE PHARE DE L'ÎLE DE BATZ

Construit en 1836, le phare offre du haut de ses 42 mètres un superbe panorama sur l'île et ses abords.

Au premier étage, dans les anciens logements des gardiens, se déploient les histoires portées par les vents, qui racontent l'île de Batz, ses habitants, son phare.

Ouvert en journée d'avril aux vacances de la Toussaint et toutes les vacances scolaires.
Pour les visites nocturnes se renseigner.
Tarifs : 5€ par adulte et enfant de 6 à 12 ans : 2,50€
Renseignements 02 98 15 78 32 - 02 98 61 77 76
phare-iledebatz@orange.fr



LES DRAGONS SUR L'ÎLE

Comme Robinson Crusoe, avec l'association « Les Dragons de l'île de Batz », découvrez l'île et son riche patrimoine passé et présent. Des balades pédestres sont organisées les mercredis, jeudis et samedis, sur réservation. 06 65 35 91 34

LOCATIONS DE VÉLOS

- Creach, 06 87 21 49 25 et 06 22 56 84 64
- Le Saout, 06 60 02 50 66 et 06 18 14 72 61
- Prigent * "Roulez Jeunesse" 02 98 61 76 91

EXCURSIONS MARITIMES

Baie de Morlaix.
Excursions au départ de l'île de Batz, Roscoff, Muguérier, Carantec, Morlaix, Plougasnou, Loquirec, Trébeurden...
Compagnie maritime :
■ Les vedettes de l'île de Batz
07 62 61 12 12
vedettesiledebatz@gmail.com

CENTRE NAUTIQUE

Le Centre Nautique est ouvert d'avril à octobre.
Activités : location de kayak, paddle, paddle géant, et stages de voiles (fun boat et catamaran), sorties en voilier et cours particuliers (en été).
02 98 61 76 76
batz@revesdemer.com

CENTRE ÉQUESTRE LES ÉCURIES DE BATZ

Promenades et cours, tous les jours sur rendez-vous. Ouvert juillet et août.

ACCUEIL TOURISTIQUE, DÉBARCADÈRE

Horaires,
■ d'octobre à mars :
- lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h - 12h et 13h30 - 15h45
■ avril, mai, juin et septembre :
- mardi, jeudi, vendredi et samedi : 9h - 12h et 13h30 - 14h45,
- mercredi : 9h - 12h45
■ juillet et août :
- du lundi au samedi : 9h15 - 13h30 et 14h30 - 17h15
Jours fériés, mai et juin : 9h - 12h45, juillet et août : 9h15 - 13h15
02 98 61 75 70
info-iledebatz@roscoff-tourisme.com

LES FOURS À GOÉMON

Brûlage du goémon pour récupérer la soude.



LE JARDIN GEORGES DELASELLE

Créé au début de XX^es. par un assureur parisien passionné de botanique. Aujourd'hui propriété du conservatoire du littoral et géré par Haut Léon Communauté, le jardin abrite une riche collection de plantes exotiques ainsi qu'une nécropole de l'Âge de Bronze et un calvaire du XVII^es.

Ouvert du 1^{er} avril au 30 septembre : 11h-18h.
Du 1^{er} octobre au 14 octobre : 13h-18h.
Du 15 octobre au 31 octobre : 13h-17h30.
Visite guidée sur réservation le dimanche à 15h.
Tarifs : adultes 5€, enfants (10 à 16 ans) 2€50.
02 98 61 75 65 www.jardin-georgesdelaselle.fr
Les animaux ne sont pas admis dans le jardin.

LE TROU DU SERPENT

Chaos granitique naturel où, d'après la légende, saint Pol précipita dans les flots le dragon qui terrorisait l'île

TOULL AR SARPANT (LE TROU DU SERPENT)

LA MAISON DU CORSAIRE

Corps de Garde construit en 1711. Le corsaire Balidar l'utilisa pour veiller aux défenses de l'île durant la période révolutionnaire.

LE KEB ET SES TABLES DE LECTURE

Chaos granitique en forme de menhir.

L'ÉGLISE N.D. DU BON SECOURS

Édifiée en 1874. Statue de Notre-Dame de Penity en Kersanton - XV^e s.
Statue de saint Pol en bois polychrome - XVIII^e s.
Étote de saint Pol, tissu oriental du VIII^e s.

LES RUINES DE LA CHAPELLE SAINTE-ANNE

Ancienne église saint Pol, construite au X^e s. sur l'emplacement du monastère fondé par Paul Aurélien, moine venu du Pays de Galles. Abandonnée au XVIII^e s. suite à l'ensablement de cette partie de l'île. Oratoire dédié à sainte Anne depuis 1860. Ruines classées Monument Historique.

LÉGENDES

- Terres agricoles
- Landes
- Dunes, côte rocheuse
- Mares, réserves
- Plages de sable
- Habitations
- Sentiers
- Chemins carrossables
- Routes goudronnées
- Mouillages
- WC
- Aires de pique nique
- Aire naturelle de camping
- Marché, le dimanche matin (place du Venoc, uniquement en saison) Vente de produits issus de la pêche et de l'agriculture locale.
- Location de vélos
- Location de vélos (été)
- Centre équestre
- Centre nautique
- Excursions maritimes
- Tri sélectif

Quelques repères Distance Durée à pied Durée à vélo

Du débarcadère au jardin Georges Delaselle	1,2 Km	0H25	0H10
Du débarcadère au phare de l'île de Batz	2 Km	0H40	0H15
Du jardin Georges Delaselle au phare	3 Km	1H00	0H20

⚠ Merci de respecter l'usage exclusivement piétonnier des sentiers côtiers et des dunes.



Île Verte